Assemblée des délégués 1979

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **88 (1979)**

Heft 6

PDF erstellt am: **04.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Assemblée des délégués 1979

Organisée sous les auspices de la section Croix-Rouge de Saint-Gall, la 94e Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse s'est déroulée dans cette ville les 23 et 24 juin 1979, dans l'auditorium de l'Ecole des hautes études économiques et sociales. Elle a réuni quelque 160 participants, membres d'honneur, membres du Conseil de direction, délégués des 75 sections et des 6 institutions auxiliaires de la Croix-Rouge suisse, représentants de la Confédération, des cantons, de l'armée et de la protection civile.

Le Dr Oskar Geel, médecin de la ville et président de la section Croix-Rouge de Saint-Gall, ouvrit la manifestation en relevant notamment les nombreux liens qui unissent la ville de Saint-Gall, au riche passé culturel et humanitaire, à la Croix-Rouge suisse.

Le président de la Croix-Rouge suisse, le professeur Hans Haug qui enseigne le droit public à l'Ecole des Hautes Etudes, souhaita la bienvenue aux participants, en saluant tout particulièrement son Altesse la Princesse Gina de Liechtenstein, présidente de la Croix-Rouge du Liechtenstein et le Dr Alfred Hummler, maire de Saint-Gall. Il releva la présence également de M. Guoreshi, de la Croix-Rouge du Bangladesh, et de M. Choudhury, de la Croix-Rouge de l'Inde, deux Sociétés nationales que la Croix-Rouge suisse a tout particulièrement soutenues au cours de ces dix dernières années.

Dans son allocution d'ouverture, le président Hans Haug exprima quelques considérations sur la position et la fonction de la Croix-Rouge suisse dans notre système politique et sur les tâches actuelles et futures de notre Institution. Parmi les 126 Sociétés nationales de Croix-Rouge existant actuellement, la Croix-Rouge suisse occupe une place particulière, en ce sens qu'elle est chargée de nombreuses tâches qui ailleurs sont considérées comme des tâches gouvernementales et sont assumées par l'Etat lui-même. C'est le cas, notamment, pour les mandats que la Croix-Rouge suisse s'est vu confier dans les domaines de la formation professionnelle du personnel soignant médico-technique et médico-thérapeutique, de la transfusion de sang, du service sanitaire coordonné, et, dans une moindre mesure, de l'activité d'entraide à l'étranger.

L'accomplissement de tâches officielles par une institution de droit privé est en partie la conséquence de la structure fédéraliste de notre pays. C'est aussi la conséquence d'une attitude libérale selon laquelle l'Etat ne doit pas prendre tout en main, mais fait bien, au contraire de collaborer avec des organisations privées et de développer, avec leur soutien, des secteurs où la participation volontaire d'hommes et de femmes disposés à aider est indispensable.

L'Ecole des Hautes Etudes économiques et sociales de Saint-Gall en l'auditorium de laquelle s'est déroulée la 94e Assemblée ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse. Photo Finke

Après avoir présenté les principales activités déployées aujourd'hui par la Croix-Rouge suisse, le professeur Hans Haug releva trois problèmes qui devront être résolus ces prochaines années. Tout d'abord, il importe de mieux préciser le rôle que joue la Croix-Rouge suisse dans le domaine du sauvetage. A côté du domaine médical, la Croix-Rouge suisse doit, elle aussi, assumer une responsabilité sur le plan de l'organisation dans le secteur technique et dans celui de la formation et exercer une fonction de coordinateur. En deuxième lieu, il importera de trouver des formes adéquates d'intégration ou d'affiliation à la Croix-Rouge suisse des institutions auxiliaires. Le troisième point concerne la diffusion du droit international humanitaire et des principes de la Croix-Rouge. Le président termina son allocution par ces mots: «J'espère que nous ne nous engagerons pas dans cette étape avec méfiance et réticence, mais qu'au contraire nous travaillerons avec plaisir et avec la conviction de pouvoir servir une grande et importante tâche.»

Après avoir approuvé ensuite le procès-verbal de l'Assemblée des délégués 1978, le rapport annuel 1978, le rapport de la Commission de contrôle de gestion et les comptes annuels 1978, l'Assemblée procéda aux élections et réélections figurant à l'ordre du jour (voir également p. 33). Le président Hans Haug fut confirmé par acclamation dans ses fonctions pour un nouveau mandat triennal. Furent également réélus le vice-président J.-P. Buensod, le trésorier Hugo Brand ainsi que les autres membres du Conseil de direction élus par l'Assemblée des délégués, et du Comité central.

M. R.-B. von Graffenried quitte le Conseil de direction, et Me Max Reber s'est démis de sa fonction de vice-présdient et de membre du Conseil de direction et du Comité central. Il a été nommé membre d'honneur.

Une nouvelle vice-présidente a été

élue en la personne de Mlle A. Nabholz, directrice de l'Ecole d'infirmières et d'infirmiers de l'Hôpital cantonal de Bâle, membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse, de la Commission de la formation professionnelle et de la section Croix-Rouge de Bâle-Ville. Autre élection au Comité central, celle du professeur S. Barandun, directeur de l'Institut pour la recherche clinique et expérimentale sur les tumeurs de l'Université de Berne, vice-président de la Commission du Service de transfusion de sang, et président de son Conseil scientifique, membre de la section de Berne-Mittelland de la CRS. Trois nouveaux membres du Conseil de direction: le professeur S. Barandun, le Dr F. Branger, président de la section de Granges, et M. P. Rub, réviseur des comptes de la section de Berne-Mittelland.

La prochaine Assemblée des délégués, qui par mesure d'économies, se déroulera en une seule journée, aura lieu à Aarau sur invitation de la section Croix-Rouge suisse locale qui fêtera deux anniversaires en 1980: ses 75 ans d'existence et 5 ans de Croix-Rouge Jeunesse.

De nombreux délégués ne purent se rendre à Saint-Gall du fait que l'Alliance suisse des Samaritains tenait les mêmes jours son Assemblée des délégués à Montreux. Le Secrétaire général de la Croix-Rouge suisse se plut par contre à donner lecture du message que M. Hugo Wey, président de l'Alliance suisse des samaritains, adressait à la Croix-Rouge suisse en formant le vœu que nos deux organisations collaborent de plus en plus étroitement dans un esprit de partenaires. De son côté, notre Institution avait adressé un télégramme à Montreux faisant lui aussi état du désir de la Croix-Rouge suisse de voir ses liens se resserrer de plus en plus avec sa plus importante institution auxiliaire.

La première partie du programme se termina pas un rappel du drame que vivent actuellement au Sud-Est asiatique les réfugiés d'Indochine. Des œuvres d'entraide, dont la Croix-Rouge suisse, ont lancé une collecte nationale soutenue par la Chaîne du Bonheur de la radio et télévision suisse et les sections de la Croix-Rouge suisse sont priées de faire un effort particulier en vue d'assurer l'accueil et l'assistance de 200 réfugiés du Vietnam et du Cambodge. La seconde partie de l'Assemblée des délégués comportait une conférence du conseiller d'Etat G. Hoby, de Saint-Gall, placée sous le thème «Eléments de base de la politique suisse en matière de santé» et où l'orateur s'est essayé à construire un pont spirituel entre le monde des idées d'Henry Dunant et la politique suisse de la santé. Vu l'intérêt notoire de cette conférence, nous la publierons in extenso dans le prochain numéro de notre Revue.

Puis M. Richard, vice-président du CICR depuis le 1er juillet 1979, et M. Paul Tischhauser, porte-parole de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, transmirent à l'Assemblée le salut de la Croix-Rouge internationale.

Pour clore cette 94e Assemblée des délégués de la Croix-Rouge suisse, son président remercia une fois encore la section Croix-Rouge de Saint-Gall de son hospitalité et du soin mis à organiser la manifestation. Il souligna que ce jour même, il y avait exactement 120 ans qu'avait lieu la sanglante bataille de Solférino qui devait donner naissance au mouvement universel de la Croix-Rouge. Felix Christ

(adaptation française Rédaction CRS)

laboratoires OM genève

spécialités pharmaceutiques

seit 1881

Neu: LAVABAL vollwaschbare Federkissen Daunendecken

Bettfedernfabrik Basel AG

Manufacture de plumes et duvets Bâle SA

Telefon 061 57 17 77, 4013 Basel

Wir bieten mehr

Drucken bedeutet nicht einfach Papier bedrucken.
Gutes Drucken verlangt mehr.
Zum Beispiel fachmännische Beratung in jeder Beziehung.
Von der Grafik bis zur Realisation.
Wir bieten Ihnen diesen Voll-Service.
Jederzeit.

Vogt-Schild AG
Druck und Verlag

Dornacherstrasse 35
4501 Solothurn 1
Telefon 065 21 41 31
Telex 349 146

15-2